

**Dix-septième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**(21 octobre – 1<sup>er</sup> novembre 2013)**

**République centrafricaine**

**Intervention du Représentant Permanent adjoint de la France**

Genève, le vendredi 25 octobre 2013 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

La France salue la présence de la délégation centrafricaine à Genève, malgré les circonstances dramatiques que traverse son pays actuellement. La France continuera à œuvrer sans relâche à la mobilisation de la communauté internationale. Le Ministre des affaires étrangères l'a réitéré à Bangui : la France n'abandonnera pas la République centrafricaine.

La France salue les prises de position des autorités de transition en faveur de la réconciliation, mais reste néanmoins préoccupée de la situation des droits de l'Homme en RCA. Elle appelle les autorités à rétablir la sécurité et l'Etat de droit au plus vite et à organiser des élections présidentielles et législatives libres et transparentes en 2015.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes à la République centrafricaine :

1. Œuvrer sans délai à la réconciliation nationale et poursuivre les efforts entrepris en faveur du dialogue entre l'ensemble des composantes de la société centrafricaine ;
2. Garantir la lutte contre l'impunité en veillant à ce que tous les auteurs de violations des droits de l'Homme soient poursuivis et jugés, le cas échéant devant la justice pénale internationale ;
3. Prendre des mesures pour mettre un terme à l'enrôlement d'enfants par les groupes armés et veiller à la réintégration des enfants démobilisés ;
4. Garantir la protection des femmes contre les violences sexuelles et veiller à la mise en œuvre des résolutions « Femmes, paix et sécurité » du Conseil de Sécurité, notamment en ce qui concerne la participation effective des femmes au processus transitionnel ;
5. Ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que la Convention pour la protection de toute les personnes contre les disparitions forcées ;
6. Abolir la peine de mort.

Je vous remercie./.